



Adopter de bonnes habitudes lorsqu'on prend l'autobus peut :

- ' Améliorer l'efficacité de notre service
- ' Rendre les parcours plus rapides et plus agréables pour tous
- ' Sauver des vies, dont la tienne!

Dans les autobus, aux arrêts et aux terminus

C'est gentil et respectueux

- ' De laisser les gens circuler librement
- ' D'occuper une seule place sur un banc
- ' De garder les sièges propres (pas de pieds et d'objets sales ou collants)
- ' De parler doucement
- ' De garder intacts les meubles et objets qui ne t'appartiennent pas (pas de graffiti, gravure, autocollant ou autres marques)

Pour ta sécurité, et celle des autres, il est interdit :

- ' De consommer des boissons alcoolisées
- ' De faire en sorte qu'un objet ou un liquide soit projeté sur une personne ou un bien
- ' De passer un objet ou une partie de son corps par les portes ou les fenêtres d'un autobus en mouvement
- ' De déplacer un panneau, une affiche, un cordon de sécurité ou tout autre objet similaire
- ' De transporter des objets susceptibles de causer des blessures, à moins qu'ils ne soient emballés et transportés de manière sécuritaire
- ' D'être en possession de matière dangereuse

Aucun geste de violence envers la clientèle et les chauffeurs n'est toléré.

Pour connaître les règlements du RTC : rtcquebec.ca/Publications

Un accident peut trop vite arriver!
En tout temps, ne court pas devant ou entre deux autobus...

Merci nous aider à bien voyager ensemble!